

1996 **2016**

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI
AUJOURD'HUI, TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT !

Depuis le 1^{er} septembre 2016,
je peux jeter dans mon bac de tri :



Barquettes



Pots et boîtes



Sacs et sachets



Films

En + des emballages habituels :

 **Pas besoin de les laver...**
il suffit qu'ils soient bien vidés !



Bouteilles et flacons



Emballages métalliques



Emballages en carton



Papiers, journaux, magazines



Briques alimentaires

Pour toutes questions, contactez-nous !

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

tél : 03.24.35.22.22

www.cretespreardennaises.fr

